



L'Agence au travail

Habitat Politique de la ville

Logements foyers : nouvelles orientations

Le plan de réadaptation présenté dans notre précédent numéro a été profondément modifié : les hypothèses d'un pôle de formation au foyer Gigoux à Valentigney et la transformation d'un certain nombre de chambres en logements familiaux à Audincourt ont été abandonnées. L'Agence a donc présenté un nouveau projet tenant compte des nouvelles orientations du Comité de Pilotage et de l'avis du bureau du DUPM. Celles-ci conduisent à un excédent de chambres individuelles (600 unités au lieu de 300) et, en conséquence, à envisager un plan de démolition plus ambitieux que celui initialement proposé. Ces démolitions concerneraient une partie du foyer Gigoux à Valentigney, le foyer de Mandeuve, une partie du foyer des Mines à Audincourt. L'aspect social du plan d'adaptation n'est pas négligé : la DDE, la DDASS et le FAS financent un audit social qui permettra de connaître finement les populations résidentes, leurs besoins, leurs projets.

Le projet urbain !

Voilà bien une expression mainte fois évoquée par les urbanistes, plusieurs fois brandie comme recours sémantique, pour exprimer une exigence de qualité, une certaine idée de la ville aboutie.

Mais l'expression n'est pas moins utilisée par les élus.

Elle est commode, mais quelle réalité, quelle pratique se cache derrière cette expression ? La notion de projet urbain est ambivalente et somme toute un peu fourre tout, tant elle est utilisée tout à la fois pour désigner le projet politique d'une équipe d'élus pour leur ville, ou pour exprimer une forme urbaine aboutie, pensée et vue globalement.

Oscillant volontiers entre stratégie politique intégrant tout à la fois projet social, économique et culturel et l'art de composer la forme urbaine, le projet urbain se situe bien entre ces deux notions,



Directeur de publication : Dominique SCHAUSS
Rédaction : Annie DECHAUX - Dominique SCHAUSS
Mise en page : Isabelle BRUHL
Impression : Service Reprographie du District

OPAH : phase opérationnelle

Lancée officiellement le 7 juillet 1997, l'OPAH est depuis septembre dernier dans sa phase opérationnelle : 7 000 courriers ont été adressés aux propriétaires situés dans les périmètres concernés (centres-ville et centres bourgs). Les techniciens du bureau d'études URBAM-Conseil, chargés du conseil et de l'assistance technique aux propriétaires, tiennent une permanence deux fois par semaine dans les locaux du DUPM (mardi matin de 9 h. à 12 h ; jeudi après-midi de 13 h. 30 à 16 h).

Les Maires et les services techniques municipaux ont été conviés à une réunion d'information sur les modalités de suivi et d'animation de l'OPAH (le 9 septembre) et une réunion sur l'organisation du conseil façades (le 3 décembre dernier). Le bilan 97 a été présenté le 10 avril.

Contrat de ville

Programmation : 1998, année de concertation

Un comité de pilotage a eu lieu le 15 décembre 1997 à l'issue des commissions communales qui ont présenté leur programmation prévisionnelle pour l'année 1998.

D'une façon plus générale, 1998 est une année consacrée à la concertation nécessaire à la définition de la nouvelle procédure qui succédera au Contrat de

Ville, celui-ci s'achevant à la fin de l'année.

Enquêtes : état des lieux

Le Département Habitat DSU de l'Agence a récemment diffusé deux documents qui sont le résultat d'enquêtes réalisées dans le courant de l'été :

- *un état des lieux des politiques jeunesse* : ce travail présente l'ensemble des actions et des dispositifs mis en place par les communes et diverses associations (M.J.C., centres sociaux, Francas...) dans le domaine des loisirs pour la jeunesse résidant dans les quartiers sensibles. Il permet ainsi de mettre en évidence la cohérence des interventions mais également les particularités de chacune.
- *une enquête auprès des parents sur les Centres de loisirs d'été des Francas* : cette enquête, qui a porté sur près de 200 familles qui confient leurs enfants à un centre de loisirs sans hébergement des Francas, a permis de mieux connaître les parents, et en particulier, de constater que, les Francas - mouvement d'éducation populaire - restent un lieu de brassage de population. Mesurant leurs attentes et leur satisfaction, l'enquête permet aux Francas d'ajuster leur stratégie de développement au sein de l'agglomération. Une enquête similaire auprès des MJC sera lancée début 98.

Evaluation en 1997 des CCPD

(Conseils Communaux de Prévention de la Délinquance)

Dans le cadre du Contrat de Ville, l'Agence d'Urbanisme a initié une démarche d'évaluation de la politique de lutte contre les exclusions. Les partenaires signataires ont choisi d'évaluer en 1997 le fonctionnement des Centres

on peut dire qu'il est **la déclinaison sur le plan spatial, du projet de développement de la ville ou de l'agglomération.**

Le projet urbain donne du sens urbain aux projets, il les met en forme, en faisant appel à l'art urbain, au sens de la composition intelligente.

Le projet urbain incarne le renouveau de l'urbanisme qui prend le contre pied du laisser faire, c'est un acte résolument volontaire.

Il répond à une certaine idée de la ville et à une exigence forte pour la gestion de l'espace et du patrimoine. Le projet urbain symbolise une profonde rupture avec la pratique des opérations d'aménagement décousues, sans lien entre elles, c'est l'inverse de l'opération d'urbanisme conçue seulement comme un « coup » résultant des seules techniques du montage d'opération. Cette pratique n'offre qu'une vision émietlée de l'espace urbain.

Le projet urbain incarne la volonté de cohérence et de continuité, en réaction à la production dominante des décennies passées, objets architecturaux parfois remarquables, souvent en rupture avec leur environnement, opérations d'urbanisme organisés en priorité, (ZUP) ou réalisées exclusivement à partir de critères de commercialisation. Entrées de ville fragmentées et chaotiques en rupture totale avec l'art urbain, totalement vouées à une fonction commerciale éphémère et standardisée.

Au contraire, le projet urbain fabrique des continuités, des soudures. Il intègre le temps long, une notion si difficile à intégrer par les aménageurs. Le projet urbain est un moyen de lutter contre cette ville zonée, fragmentée, la ville qui exclut.

Le projet urbain est avant tout un état d'esprit, une culture, et non une technique. Il incarne la volonté de tous les instants de traiter les détails comme les grandes opérations d'urbanisme avec le même souci, la même exigence de produire une ville dessinée, composée.

Le projet urbain naît certainement d'une puissance créative et d'une projection dans l'avenir. Mais il ne devient réellement projet urbain que par un engagement ferme d'une collectivité et parce qu'il constitue toujours une oeuvre collective de longue, très longue haleine, oeuvre qui associe de multiples partenaires et mobilise de nombreux talents et savoir-faire.

Association ne signifie guère sérénité et harmonie sans mélange, mais confrontation de logiques, conflits et débats pour parvenir à des consensus.

C'est un déséquilibre moteur de milliers de refus qui peuvent conduire à une formidable adhésion.

On ne peut bâtir un projet urbain sans une adhésion collective à un projet et sans la volonté politique d'y parvenir. Cela met l'accent sur le rôle prépondérant de l' élu, voire sur la responsabilité écrasante de celui-ci.

Le projet urbain n'est pas un projet technique, il doit être inspiré par une ambition et une volonté. Mais

Communaux de Prévention de la Délinquance qui sont au nombre de huit dans le DUPM. L'évaluation, menée par le Bureau d'Etudes Axe Consultants auprès d'une vingtaine d'élus et professionnels, a montré l'intérêt de ces lieux de concertation, mais également leurs limites face à un phénomène qui s'affranchit des frontières communales.

Observatoire

Observatoire du commerce de l'aire urbaine Belfort - Héricourt - Montbéliard

L'étude préalable à la mise en place de l'Observatoire du commerce dans l'aire urbaine a été livrée au maître d'ouvrage (Aire urbaine 2000).

Quelques-uns de ses principaux chiffres et enseignements :

- 4 099 commerces dans l'aire urbaine, dont 1 509 dans le DUPM,
- 423 688 m² de surface de vente dans l'aire urbaine, dont 176 267 m² dans le DUPM.

En matière d'achats alimentaires et courants, on observe une polarisation des comportements sur l'offre commerciale de proximité, c'est-à-dire une segmentation de l'aire urbaine en quatre secteurs qui fonctionnent de façon autonome :

- deux principaux pôles commerciaux (Belfort et Montbéliard),
- deux pôles secondaires dont la zone de chalandise est moins étendue (Héricourt et Beaucourt / Delle).

Cependant, les deux principaux pôles :

- Belfort (avec Andelnans et Bessoncourt)
- et Montbéliard (avec Audincourt et Exincourt)

possèdent une offre commerciale attractive pour l'ensemble des consommateurs dans certains domaines (notamment équipement de la personne, de la maison et loisirs).

On constate une faible évacuation commerciale en dehors des limites de l'aire urbaine (y compris vers Mulhouse et Besançon).

Mises à jour, actualisation : un suivi régulier et rigoureux

Annuaire des chiffres clés

En 1996, l'Observatoire publiait un premier annuaire des chiffres clés du DUPM. Une mise à jour est actuellement en cours. Les thèmes traités seront enrichis de nouveaux indicateurs : en démographie, par exemple, l'exploitation des fichiers EDF et de la construction neuve (DRE), permettront d'estimer la population aujourd'hui, les derniers chiffres officiels datant maintenant de 7 ans. Les informations sur le logement s'enrichiront des données des organismes logeurs, de l'enquête HLM sur le logement social. En économie, le fichier SIRENE, qui permet de connaître les établissements par secteurs d'activités et tranches d'effectifs, sera exploité.

Actualisation des chiffres sur l'emploi

L'Observatoire publiera prochainement une actualisation de la plaquette "Etudes de l'AUD" d'octobre 1996 sur l'emploi (qui présentait la situation en 1993). Cette prochaine publication décrit la situation de l'emploi en 1994, puis analyse l'évolution entre 1990 et 1995 (chiffres provisoires).

surtout, il pose le problème de la culture urbaine qui est le préalable d'une symbiose avec la population. Or celle-ci a du mal à se situer en termes de prospective qu'elle vit comme une agression pour l'immédiat.

Mais quelles sont les formes qui répondent à ce concept qui reste très abstrait ?

Le projet urbain doit produire du contexte, à travers les tracés, les découpages. Le projet urbain doit produire de l'espace public.

L'espace public n'est pas l'espace entre les édifices, l'espace public est un espace générateur de la ville. Il est l'espace à penser d'abord, celui qui règle et ordonne toutes les constructions qui viennent le constituer. Il a donc une consistance autonome, et antérieure à l'architecture.

Les architectes du mouvement moderne ont inversé les termes. Ils ont abandonné l'art urbain. Depuis l'espace public est considéré comme ce qui reste «entre» et devient banalisé.

C'est l'espace résiduel, que l'on voit dans toutes nos périphéries. C'est l'espace résiduel, qu'on va essayer d'arranger en ajoutant d'autres objets, arbres, sculptures ou installations artistiques.

Or l'espace public contient en plus une notion fondamentale qui est la démocratie.

La ville est dense, elle rassemble les individus, en les rassemblant elle permet à l'individu de se fondre dans la foule, et de devenir anonyme. Cet anonymat, parce qu'il évite tout contrôle permet la liberté. C'est une des fonctions naturelles de l'espace public.

Cet espace appartient à tout le monde, chacun s'y reconnaît dans un univers qui est le sien, qu'il habite sans crainte d'être contrôlé par le voisin, en même temps qu'il offre l'aubaine de la rencontre fortuite ou organisée. C'est ce vide autour duquel tout se construit, qui est l'ossature, et l'un des fondements de tout projet urbain.

Il est codifié par des repères habituels, et cette composition de la ville fonde l'espace urbain depuis plus de 3 000 ans. Des rues, des places, des parcelles privées ou publiques des espaces publics, qui mettent en scène, les parvis des monuments laïques ou religieux (les écoles, les mairies, les églises les halles des marchés, etc.)

Des trottoirs le long desquels s'égrènent les vitrines des commerces. Même les galeries marchandes de périphérie se mettent à imiter cette composition simple et durable.

Cette culture urbaine est présente dans notre inconscient comme un archétype qu'aucun projet de réhabilitation des ZUP n'a pu reconstituer depuis près de 20 ans de restructuration des grands ensembles.

Le projet urbain est donc bien plus qu'une obsession d'urbaniste ou d'architecte, c'est un véritable projet politique, une ambition nécessaire et indispensable pour toute stratégie municipale ou d'agglomération. Il est fondateur de la ville d'aujourd'hui et celle de demain.

Cet éditorial a été réalisé à partir de l'ouvrage "Comprendre penser et construire la ville" édité par la DAU Juillet 1993.

Les données clés :

- en 1994, on compte dans le District 46 223 emplois salariés privés, dont les deux tiers dans le secteur secondaire (voir aussi le Coin de l'Observatoire) ;
- les emplois masculins sont prépondérants (en moyenne 71 % d'hommes, avec 83 % dans la construction automobile, mais ils diminuent de 7 % entre 1990 et 1995,
- cependant, l'emploi féminin est majoritaire dans les petits établissements (63 % des femmes dans les établissements de 0 à 4 salariés)
- une perte de 2 261 emplois entre 1990 et 1995, notamment dans l'industrie (3 641), contre un solde positif de 1575 dans le tertiaire.

Et sur le chômage

Plaquette sur l'évolution de la situation des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans entre 1990 et 1996, à travers quelques variables : nombre, sexe, durée (deux types de séries statistiques : pour l'ensemble du District et pour chaque commune du District).

Et à diffusion restreinte :

Une nouveauté : le traitement du fichier des établissements

L'Observatoire a exploité le fichier nominatif des établissements SIRENE. 3 500 établissements sont ainsi répertoriés, ce qui représente une quasi exhaustivité : toutes activités industrielles, commerciales et de services - privés et une part des services publics -, et toute taille d'établissement. L'exploitation d'un tel fichier permet une connaissance extrêmement fine du tissu économique local.

Ce travail est finalisé sous forme d'un **Annuaire des établissements du DUPM** en deux parties :

- par commune, (avec secteur d'activité, adresse, forme juridique, tranche d'effectifs),

- par secteur d'activité (les mêmes variables, en allant jusqu'au niveau le plus détaillé de 700 activités).

Compte tenu de son caractère nominatif, ce travail ne peut qu'être diffusé de manière très ciblée et restreinte. Il donnera lieu à un travail de synthèse qui sera, lui, diffusé largement :

L'analyse du tissu économique local

Elle décrira l'économie locale par secteurs d'activités en citant les principaux établissements avec des effectifs précis. Sera également présentée dans cette étude une typologie des pôles d'emplois géographiques dans le DUPM. Sa sortie est prévue pour début 1998 (source SIRENE et CCI). Il est issu de l'exploitation du fichier des établissements.

Classeur référence sur l'Habitat

L'Observatoire et le Département Habitat élaboraient, en 1996, un "classeur Habitat" rassemblant des données statistiques essentielles sur le marché du logement, les différents financements et les caractéristiques du parc. L'Observatoire travaille actuellement à sa mise à jour avec la dernière année disponible (1996). Sa sortie est prévue début 1998.

Rappelons les thèmes traités :

1 - Le marché : offre (offre foncière, construction neuve, commercialisation, mise en location, mobilité des ménages, prix et loyers) demande (demande exprimée, satisfaite, spécifique),

2 - Le financement (financement des logements

Le projet urbain, qu'est-ce que c'est ?

"Le terme de projet urbain semble déjà usé à force d'avoir servi dans le verbe plus que dans l'action. Il mérite pourtant d'être exploré, car c'est à ce prix là qu'on pourra aller de l'avant dans la fabrication de la ville de demain". L'ouvrage cité ci-après est préalable à toute réflexion sur le concept "projet urbain"; il le définit, le met en perspective avec le temps qui est le sien : celui de l'Histoire et de sa continuité contemporaine et à venir, clarifie ses concepts et ses méthodes, l'illustre à travers douze approches européennes.

Le projet urbain est multiple, ses définitions aussi. Elles peuvent être de différents ordres :

Urbanistique et spatiale :

"manière de produire de l'espace ou de la forme", "technique consistant à s'occuper de la forme urbaine", "déclinaison spatiale du projet de développement de la ville".

Temporel :

"il est la permanence et le mouvement".

Social :

"il est une idée partagée qui organise l'avenir de la ville".

Démocratique :

"ce contrat explicite qui doit être passé entre les citoyens et le pouvoir qu'ils désignent".

Poétique :

"c'est un état d'esprit susceptible de faire rêver à la ville de demain".

Basique :

"c'est savoir faire une ville".

Il est mis en perspective : "il n'y a pas de ville dans l'histoire qui ne soit issue d'une démarche projectuelle spécifique", le temps du projet urbain est celui de la longue durée, de la continuité et de la régularité.

Concepts et méthodes sont précisés : le projet urbain "ouvre sur trois types distincts de significations : **politique** - comme intention de ville, **dessein** : c'est une grosse opération, longue et complexe ; **architectural et urbanistique** : celle du dessin, projet ayant alors le même sens que dans "projet d'architecture". En somme, "ce qui a fait le succès de la notion de projet urbain, c'est bien la conjonction d'une demande des politiques qui ont besoin de desseins dessinés, des acteurs qui ont à réaliser et à vendre des morceaux de ville, et des architectes qui se (re)mobilisent sur la conception d'espaces extérieurs, publics, à grande échelle".

Extraits de "Comprendre, penser, construire la ville"
Référence à p.5

aidés, dont aide à la pierre, aide à la personne, financement des logements non aidés),

3 - Le parc : ses logements, ses occupants.

Les données sont disponibles par commune, pour le DUPM et le Bassin d'Habitat.

La richesse de ses variables font de ce classeur un outil de travail attendu des professionnels de l'Habitat du Pays de Montbéliard.

Un répertoire des principaux découpages territoriaux

qui présente les différents zonages sur lesquels l'Agence travaille : DUPM, agglomérations INSEE, arrondissements, zone d'emploi, bassin d'habitat, SIVOM, etc. Pour chaque zonage, le lecteur trouvera une carte, une définition, une liste des communes, avec la population sans doubles comptes, la population totale, le nombre de ménages au RGP de 1982 et 1990.

Planification, Projet d'agglomération

Projet d'agglomération : un effort de communication

Présenté à la Commission 11, le Livre Blanc devrait être le support de la concertation à venir avec les élus districaux et les secrétaires généraux des communes. En effet, le début de l'année 1998 sera consacré au débat autour des réflexions sur le projet d'agglomération, afin que les hypothèses de travail puissent être par la suite approfondies.

Plan paysage

Le bureau d'études GREDER-KESKER a été retenu par le DUPM et la DIREN pour élaborer le Plan Paysage du Pays de Montbéliard. Sa mission donnera lieu à un diagnostic : analyse du paysage et des grandes entités paysagères, atouts et faiblesse du territoire districale, axes de travail à développer et principes d'aménagement. Ce diagnostic devrait pouvoir être examiné en Juillet 1998 et des propositions d'actions seront faites avant la fin de l'année.

ADEME : la formation-action

Dans le cadre de la révision ou de l'élaboration des schémas directeurs de Besançon et du Pays de Montbéliard, l'ADEME organise des réunions de " formation-action " relatives à la prise en compte de l'environnement.

Cette " formation-action " adressée aux élus et techniciens des deux agglomérations s'appuie sur deux thèmes :

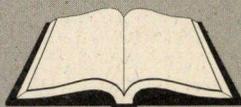
- la planification énergétique,
- l'organisation des transports et des déplacements en lien avec l'aménagement du territoire.

Ces réunions se déroulent en deux temps :

- une séance de formation générale sur chacun des thèmes,
- une séance de travail appliquée au cas de l'agglomération.

Enquête déplacements, PDU (Plan de Déplacements Urbains)

L'équipe de l'Agence poursuit la constitution de l'Observatoire des transports, qui rassemble toutes les données sur les déplacements. Celui-ci



Bibliographie (ouvrages consultables à l'Agence)

Comprendre, Penser, Construire la ville : Projet Urbain, de l'intention à la réalisation, Repères méthodologiques :

DAU (Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme), MELT, éd. du STU, avec le soutien du Plan Urbain et de la DRAST ; d'après les travaux du colloque international "De l'intention à la réalisation", organisé par la DAU et l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise en septembre 1992 : Paris, 1993, 83 p. (URB0001)

Autres recherches de définitions avec exemples à l'appui dans :

Villes : qu'est ce qu'un projet urbain ?

Une année d'architecture 1991 : AMC, le Moniteur Architecture, n°27, janvier 1992, p. 47 à 59

Vous avez dit "bon projet urbain ?"

Table ronde de : Ville en chantier, ville en projet, troisième rencontre nationale du génie urbain tenue à Strasbourg, à l'invitation de la Communauté urbaine et de l'Agence d'Urbanisme, du 1^{er} au 3 février 1995. Les cahiers du Génie Urbain, n°9, juillet 1995 (URB0045)

Onze leçons sur la composition urbaine

Pierre RIBOULET, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, 1991, 224 p.

L'auteur y développe, à travers une riche évocation historique et de nombreux exemples, la nécessité d'une démarche théorique pour traiter des questions de composition urbaine.

Quelques exemples

Roubaix ou les limites de l'urbanisme

D'Architectures, n°62, 01-02/1996, p.49 à 52

Comment Roubaix tente de recoudre un tissu urbain déchiré grâce à des projets qui sont des "coups de poing urbanistiques" : le lycée ESAAT (Ecole Supérieure des Arts Appliqués au Textile) et l'Ecole de police de Gilles NEVEUX, la transformation de bâtiments de l'époque du textile : réduction de grandes églises, reconversion d'une piscine art déco en musée d'art, réhabilitation talentueuse de barres HLM...

contribuera à l'élaboration du PDU en lien avec un bureau d'études spécialisé.

Espace interurbain Belfort Delle Héricourt Montbéliard

Le diagnostic a retenu deux grands points : le rôle fondamental du couloir A36 ; la qualité du paysage.

Deux champs de travail s'offrent maintenant aux Agences de Belfort et Montbéliard :

- un travail sur l'"effet d'aubaine" d'une gare TGV ; quel type de développement autour d'un équipement de ce type ? quel partenariat mettre en place pour une gestion commune ? JP LACAZE, membre du CGPC (Conseil Général des Ponts et Chaussées), l'un des meilleurs spécialistes français de l'aménagement du territoire, met sa compétence au service des Agences sur ce difficile dossier.
- une réflexion sur la mise en valeur et la préservation du paysage. Espace résidentiel traversé par des infrastructures importantes, l'espace interurbain possède encore de grandes qualités paysagères et une activité agricole. Il est nécessaire d'en faire un espace partagé et de qualité, le "poumon" de l'agglomération, un espace ludique pour la détente des citoyens.

Autres enjeux sur ce dossier de l'espace interurbain :

- l'éventuelle arrivée de l'A5 dans cet espace,
- les transports collectifs sur lesquels se penche actuellement le CETE de Lyon.

Bilan du colloque " Commerce et modes de ville "

La 18^e rencontre nationale des agences d'urbanisme, organisée à Belfort et Montbéliard en novembre 1997, a traité d'un sujet parfois polémique en France : les relations entre la ville et le commerce. Depuis une trentaine d'années, c'est en effet une véritable révolution qu'a connue la distribution française. L'activité commerciale est au coeur de l'avenir de la ville. Les débats ont rassemblé plus de 400 congressistes autour de trois ateliers : le premier s'est consacré aux stratégies de la distribution et plus particulièrement à la compréhension des courants novateurs, les deux autres à l'action opérationnelle et à la planification en matière de développement commercial. Analyses et propositions formulées au cours de cette 18^e rencontre de la FNAU auront sans nul doute contribué à aider les acteurs du commerce et de la ville à dépasser les termes traditionnels d'antagonismes jusqu'ici plus propices aux affrontements qu'aux dialogues.

Les actes du colloque sont disponibles à la FNAU.

Développement économique

Bilan des activités de l'Agence en 1997

Actions de prospection " Salons & mailings "

La prospection sur salons permet avant tout :

- de s'informer sur les marchés,
- d'évaluer les nouvelles technologies,



Projet urbain pour la ville de Bordeaux, *mairie de Bordeaux, octobre 1996, 60 p.+ cartes, et :*

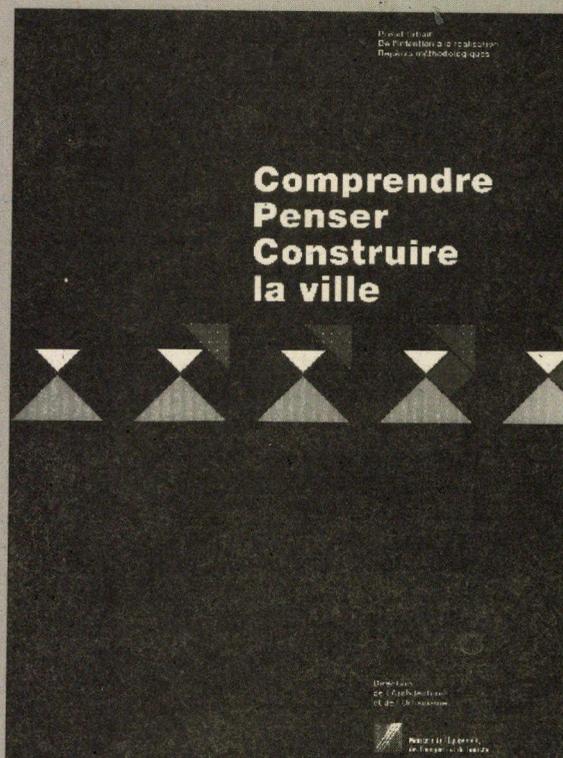
Bordeaux, retour au centre, *Le Moniteur des TP, n°4848, 25/10/1996, p. 115 à 121*

Un "projet urbain fort" à dix ans pour donner "une taille européenne" à une agglomération de près de 700 000 habitants. À partir d'un diagnostic qui fait consensus : "une ville dont l'urbanisation n'est pas terminée", le remède est à la fois simple et ambitieux : "faire revenir des investisseurs privés et des habitants au coeur d'une agglomération revitalisée par la réintégration des quartiers délaissés et la réhabilitation du patrimoine".

Nice, un projet urbain

AMC, le Moniteur Architecture, (article de Bertrand LEMOINE), n°79, avril 1997, p. 92 à 114

Une ville internationale dont l'image s'est brouillée au fil des ans : négligences urbanistiques et isolement politique l'ont conduit à un déficit d'image en décalage avec sa situation réelle. L'enjeu est double : préserver le caractère particulier de Nice qui en fait son charme en limitant volontairement l'urbanisation des collines ; développer une véritable politique sur les espaces publics dans le reste de la ville, en mettant en valeur les typologies variées des systèmes urbains qui la composent. Quartier par quartier, la mise en oeuvre du schéma directeur, basé sur ce projet urbain.



- d'approcher des grandes entreprises, notamment étrangères.

En 1997, l'Agence a participé à **7 salons** et envoyé **2 mailings**, en collaboration avec les bureaux DATAR à l'étranger.

Résultats **30 pistes** parmi lesquelles **7 projets** sont à l'étude.

Rappel des différents salons & mailings :

- Salon MILIA en France (Salon International de l'édition électronique et du Multimédia),
- Salon SAE aux Etats-Unis (Salon mondial de la sous-traitance automobile),
- Salon INTERMEDICA en France (Salon des technologies médicales, matériels et services),
- Salon INTEL en Italie (Salon International de l'électronique),
- Salon INELTEC en Suisse (Salon de la sous-traitance électronique),
- Salon Automobileen, en Allemagne,
- Salon MEDICA en Allemagne (Salon des entreprises du secteur biomédical),
- Mailing auprès des entreprises du secteur «Mécanique de Précision» - Suisse romande,
- Mailing auprès des entreprises du secteur «Biomédical» - Suisse.

Actions de promotion économique du Pays de Montbéliard

- Présentation du tissu économique aux bureaux

DATAR Londres, New York / Chicago.

- Accueil des bureaux DATAR Zurich et Milan et visite des sites du District.
- Réunion dossiers avec le bureau DATAR Paris / Invest in France Network.
- Présentation des axes de prospection aux bureaux DATAR Paris / Invest in France Network, Bruxelles et Francfort.
- Organisation de petits déjeuners / Débats, conjointement avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs.

En 1997, l'Agence a organisé 5 petits déjeuners / Débats, sur des thèmes tels que :

- La démarche Qualité dans les entreprises,
- le rôle des Experts Comptables et des Commissaires aux Comptes,
- le capital risque,
- les applications télécoms,
- l'environnement.

Plus d'une vingtaine de chefs d'entreprises participent à ces rencontres.

- Accueil d'une Délégation de l'Ambassade des Etats-Unis en France, composée du Ministre Conseiller aux Affaires Commerciales et d'experts sectoriels (biomédical, automobile et multimédia).

Une présentation du tissu économique leur a été faite, avec, notamment, la visite du Centre de Production d'Automobiles Peugeot.

Ce premier contact facilitera les démarches de l'Agence vers des entreprises américaines intéressées par le marché français et plus particulièrement, par le Pays de Montbéliard.



Participation des habitants aux projets urbains :

quelques points clefs ; habitants, élus, techniciens d'Echirolles,

Grande-Synthe et Marseille, document à débattre 1997, FNAU.39 p. (A3)

Le grand projet urbain de Marseille :

multipolarité et mobilité comme enjeux de l'aménagement des arrondissements nord. CERFISE (Centre d'Etudes, de Recherches et de Formations Institutionnelles du Sud-Est), juin 1995. 54 p.+ annexes

Un large partenariat autour des Agences d'Urbanisme de Grenoble, Flandre Dunkerque et Marseille pour réfléchir et expérimenter à la façon d'associer habitants, élus, techniciens à l'élaboration d'un projet urbain. Une écriture collective qui décrit les actions, extrait les points clefs, appelle le lecteur à réagir. Il s'agit "d'inventer des outils simples comme la vie pour travailler ensemble sur le projet urbain".

Le second document est une étude sur les pratiques et usages du territoire par les habitants du site du Grand Projet Urbain de Marseille : à travers une enquête par questionnaire, la démarche présentée prend sa source dans "le principe que toute tentative de requalification urbaine n'a de chance d'aboutir que si elle se fonde sur une véritable reconnaissance des habitants"

Les grands projets urbains

Dossier : DIV, Ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, octobre 1994. 49 p. (URB0043)

Tout sur les GPU ! André POLLET. *Projet Urbain, DAU, MELTT, n°9, octobre 1996, p.11*

Carte d'identité des GPU : des sites particulièrement défavorisés où la solidarité nationale doit jouer plus qu'ailleurs, où l'Etat se donne vocation à apporter un soutien humain, financier et technique spécifique. Objectif majeur : la réinsertion urbaine ; il faut introduire dans ces quartiers une mixité urbaine habitat-emploi, une diversité de l'habitat, tout en assurant l'insertion par l'emploi, la formation professionnelle, la proximité des services publics. Au nombre de douze, les GPU sont bien définis, mais se heurtent à l'obstacle de la faisabilité économique et budgétaire.

Planète ville : enjeux et stratégies

Dossier : D'Architectures, n°67, août 1996, p.21 à 24

Le projet urbain à l'échelle mondiale : de Mexico à Suzhou, de Lyon à Marseille, en passant par Villejuif ou Mimizan, "d'A" ouvre le dossier de la fabrication de la ville. Autant d'histoires de reconquêtes et de coutures urbaines.

Projet urbain pour communes rurales

Diagonal, n°116, décembre 1995, p.32 à 35

Le projet urbain à l'échelle du bourg. Présentation d'une démarche pour les communes trop petites pour disposer de moyens et procédures tels que les Schémas Directeurs.

Participation à des colloques

Dans le domaine industriel :

- Le Futur de la Qualité à Besançon,
- Journée Technique sur le Prototypage rapide à Sévenans.

Dans le domaine du Multimédia :

- Séminaire Internet au CNIT - Paris La Défense,
- Multimédiaville au Mans,
- Séminaire sur le développement des nouvelles technologies d'information et de communication dans le Nord Est Comtois à Hérimoncourt.

Dans le domaine du financement des entreprises :

- Forum International pour le Développement des PME à Mulhouse,
- Séminaire sur le Capital Risque à Nice.

Divers :

- Séminaire du Bureau DATAR LONDRES
Thème : " Stratégie des investissements britanniques en France "
- Forum du Conseil National des Economies Régionales à Strasbourg.

En 1997, l'Agence a également animé des cours au Pôle Universitaire de Montbéliard pour des étudiants en Maîtrise de " Langues Etrangères Appliquées ", sur le thème de la " prospection et de l'implantation d'entreprises : méthodologie et étude de cas pratique "

Espace public et projet urbain

L'espace public est contenu dans le projet urbain, il en est une production. Et l'espace public, dans l'urbanisme contemporain est un espace résiduel : c'est ce qui reste entre les édifices, et "ce qui reste "entre" devient la chose la plus laide du monde". Or, avance Bernard HUET (dans "Comprendre, Penser, Construire la ville") "le déficit démocratique dont on parle aujourd'hui correspond à un très, très grave déficit d'espaces publics".

Analyse similaire dans l'ouvrage de Jean-Louis ANDRÉ : **Au coeur des villes**, Paris : éd. Odile Jacob, 1994, 186 p. (URB0054)

Plaidoyer pour la revitalisation des centres villes, et par là même, pour l'espace public, "essentiel dans la définition d'une personnalité de la ville". Négligés et réduits au cours des trente dernières années, la tendance s'inverse aujourd'hui et "nos villes cherchent à reconquérir leurs espaces publics". C'est bien par la qualité de ses espaces publics "qu'un centre exprime sa capacité à rassembler la communauté. Mais il ne suffit pas de chasser les voitures et de changer le mobilier urbain pour rebâtir de tels lieux-fédérateurs". Un espace public doit être un espace unique, capable de distinguer la ville.

C'est bien ainsi que l'entend l'Agence d'Urbanisme de Lille, avec "des places images de la ville" :

Les espaces publics de la métropole (lilloise) : *éléments essentiels de la qualité de vie : la farde*, Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, n°2, avril 1997, p.5 à 10

Donner du sens à l'espace

Habitat et société, n°6, juin 1997, p. 40 à 41

L'espace public (c'est-à-dire appartenant à la collectivité) dans une ville construite sur un modèle du XIX^e siècle, c'est 10 % de la surface totale ; en banlieue, c'est 90 % de la surface, tout ce qui n'est pas construit, cela va même parfois jusqu'aux portes des appartements ; c'est ingérable, trop grand, trop indéfini, trop "vide de sens" ; si l'on se reporte à la définition ci-dessus de Bernard HUET, c'est donc 90 % d'espace résiduel et ... autant de déficit démocratique ... On comprend dès lors l'enjeu de la réflexion sur la propriété foncière que propose "Habitat et société" dans les banlieues.

Deux dossiers sur les espaces publics :

Espaces publics : liberté, identité, continuité :

Diagonal n°112, avril 1995, p. 10 à 33

Si le terme "espace public" est récent, la notion qu'il recouvre existe depuis que les hommes se sont regroupés en villages et en villes. Il est le "dehors" par rapport à ce qui relève du domaine privé, le lieu où chacun est libre d'aller et venir gratuitement, l'espace où la ville forge son identité, celui autour duquel s'organise le bâti.

Le projet urbain, qu'est-ce que c'est ?



Bibliographie (ouvrages consultables à l'Agence)

L'urbanisme moderne, occupé à forger des objets, ne s'y est pas intéressé. Depuis quelques années, il revient sur le devant de la scène. Diagonal relate plusieurs expériences qui témoignent de cette évolution récente : Lyon, Lille, Amiens, Evry, Rennes...

Espaces publics : *AMC, le Moniteur Architecture* n°64, septembre 1995, p. 28 à 43

De l'aménagement des places au traitement des espaces extérieurs des grands ensembles, les villes tentent de retrouver leur identité. Des exemples : place de la Mola à Andorre, place Maurice Chevalier à Paris, place du Grand Jardin à Vence...

Une rencontre : la 14^e rencontre des Agences d'Urbanisme en 1993 à Toulouse sur le thème "recomposer la ville" a consacré un atelier à la recomposition de la ville par l'espace public : "élément du système urbain, contre-point de l'architecture, l'espace public est un lieu privilégié où s'expriment les formes de la citoyenneté, où se cristallisent les conflits et les contradictions et où se résolvent, parfois, les équilibres urbains. Ici encore, des exemples (Lyon, Brest, Nancy).

Du projet urbain à l'ingénierie et la maîtrise d'ouvrage complexe

La fabrication des villes

sous la direction de Xavier MALVERTI et Aleth PICARD, avec la collaboration de Pierre BELLIRIZ ; GEVR (Groupe d'Etude de la Ville Régulière), Ecoles d'Architecture de Normandie et de Grenoble, 1995, 269 p. (URB0047)

Résultant d'un cycle d'études organisé en 1991 à l'Ecole d'Architecture de Grenoble, cet ouvrage confronte travaux de chercheurs universitaires, expériences de praticiens et témoignages d'élus locaux sur la question de la fabrication de la ville, c'est-à-dire sur les modalités techniques de formation et de transformation de son espace. Il traite de quatre thèmes : le plan et la règle, l'espace public, les stratégies urbaines, urbanisme et art urbain : un métier entre urbanisme et architecture. Fourmillant d'exemples, il participe à l'échange et la diffusion de savoirs et savoir-faire du projet urbain.

Les consultations urbaines, un enjeu pour les villes

DAU, Plan construction et architecture, MELT : 1992, 106 p.

Constatant la pratique croissante des consultations d'urbanisme à l'initiative des villes, née d'une exigence pour la qualité de l'espace urbain, la DAU réalise ici une première évaluation et en tire des recommandations pour y apporter plus de clarté et de rigueur.

Ces consultations sont, en tout état de cause, un processus nouveau de conception des projets urbains.

Aménager, incertitudes et perspectives

Diagonal n°118, avril 1996, dossier p. 14 à 36

Diagonal ouvre le débat des enjeux de la ville et de l'aménagement urbain en donnant la parole à de nombreux acteurs. Au coeur de ce débat : de nouvelles formes de partenariat entre public et privé, l'ingénierie financière à inventer, les ZAC à tolletter, les friches urbaines à transformer, la maîtrise d'ouvrage à réinventer, les habitants à intégrer ; une responsabilité : recoudre le tissu urbain, toile de fonds d'un tissu social à réparer. En conclusion - plaide Catherine BERSANI -, il s'agit de mener une révision en profondeur des démarches, des systèmes d'engagement partenariaux, de mieux articuler aménagement et planification.

Maîtrise d'ouvrage complexe

Urbanisme n°294, mai-juin 1997, dossier p. 54 à 87

L'urbain n'est plus la ville : l'urbain enveloppe les villes ; les chercheurs et praticiens comprennent peu à peu que la ville est un urbain à l'oeuvre, dont il est nécessaire de maîtriser les causes pour en orienter certains effets. A travers cette problématique, s'est mis en place le " club des maîtres d'ouvrage d'opérations complexes ". Dans une société où la ville s'est dilatée, l'échelle des opérations a changé et toutes leurs données avec : échancier, engagements financiers, partenaires, effets socio-économiques, etc. La complexité est alors d'ordre opérationnel. D'où l'émergence de nouvelles compétences, la demande de nouveaux savoir-faire, la prise en compte d'une culture urbaine à partager entre décideurs et habitants pour donner du sens à une démocratie fatiguée. Le dossier d'Urbanisme donne la parole aux acteurs des " Premiers Entretiens de l'aménagement " du Club, tenu à Lille en janvier 1997.

Vers un ingénierie de projet pour l'aménagement territorial

Diagonal n°120/121, août-octobre 1996, p.45 à 47

Le concept organisationnel de conduite de projet est né dans l'industrie automobile, avec la Twingo. Jacques TOUCHEFEU a expérimenté ce concept pour la réhabilitation d'ensembles HLM dans le Nord et propose aujourd'hui de transposer aux projets d'habitat, pensés comme des projets d'aménagement, les démarches de conduite socio-technique développées dans le domaine industriel. On savait déjà que la complexité exige de penser " transversal ". Il s'agit maintenant de formaliser ces nouvelles manières de travailler, de mettre en place un ensemble de méthodes et de créer un nouveau métier de responsable de projet : cette ingénierie de projet doit devenir un professionnalisme transmissible.

Le projet urbain entre hier et demain

L'atelier Ville-Architecture de la DAU se livre ici, à travers la relecture de projets urbains des dernières décennies, à un exercice difficile :

Le projet urbain, qu'est-ce que c'est ?



Bibliographie (ouvrages consultables à l'Agence)

" l'évaluation des discordances entre les intentions de départ et la vie telle qu'elle est, vingt ou trente ans plus tard ".

Urbanisme français, six relectures

Ville-Architecture n°1, mars 1996

La cité radieuse de Firminy, la Villeneuve de Grenoble, les pyramides à Evry, l'Alma-Gare à Roubaix, les Hautes Formes à Paris, les usines Le Blan à Lille : réalisations phares des décennies 50/70, où le projet social produisait du projet urbain, où l'utopie osait prendre forme ; qu'en reste-t-il ?

Urbanisme français, nouvelles lectures

Ville-Architecture n°2, juin 1996

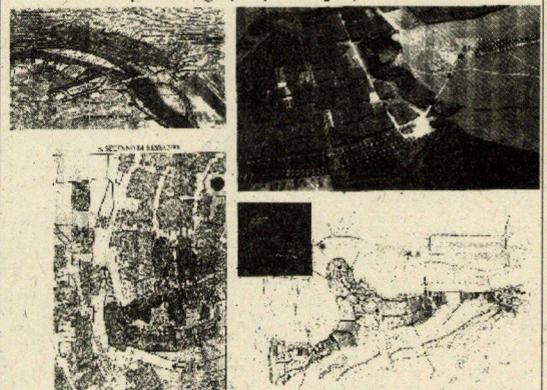
Seconde moitié des années 70, " qui furent celles de tant de basculements, où montent les critères de l'inquiétude et de la mémoire, au détriment des valeurs de l'optimisme et du progrès " : les Coteaux de Maubuée à Marne la Vallée, le quartier du Puisseux à Cergy Pontoise, Antigone à Montpellier. Un humble constat : il y a " l'architecture, et tout le reste " ; " le projet n'est pas tout, d'autres facteurs concourent au bonheur ou au malheur des quartiers et des hommes ". Et pourtant, face aux multiples dégradations sociales d'aujourd'hui, loin de l'architecture-objet, le projet urbain se doit plus que jamais de " fisser des liens ", de " bâtir un morceau d'urbanité, une petite utopie ... pour que, le jour venu ... "



Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports
Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme

Plans et dessins

L'expression graphique des projets urbains



Urbanismes
& Architecture

BART :

a sollicité l'Agence pour dresser le schéma d'urbanisme de la commune, qui comporte notamment un diagnostic des espaces publics et du potentiel foncier. Des propositions pour dynamiser le marché du logement : densifier le centre bourg avec la possibilité d'urbaniser cinq sites à proximité ; il s'agit de sites complexes nécessitant l'intervention de la commune pour rendre les terrains opérationnels (remembrement, financement de voiries). Les études de capacité pré-opérationnelles sont réalisées ; restent à faire les choix.

BETHONCOURT :

Deux missions sont en cours :

- **Protocole d'accord du quartier Champvallon :** signé en juillet 1997, sa mise en oeuvre est en cours : il s'agit de définir le programme et les types de logements pour le quartier en recherchant une mixité sociale ; les réflexions portent également sur la restructuration des espaces publics.
- **Mission d'ensemble sur la commune :** l'Agence est chargée de la mise au point d'un projet de ville servant de référence à la révision du POS. Analyse et diagnostic urbain ont été réalisés.

MANDEURE :

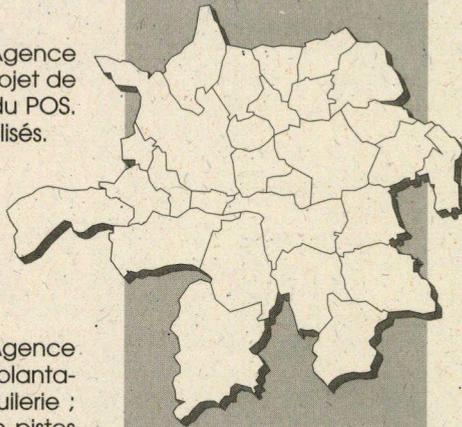
Mission d'Architecte Urbaniste Conseil : l'Agence a réalisé une étude de réceptivité et d'implantation pour une école primaire rue de la Tuilerie ; elle a également proposé un schéma de pistes cyclables et a suivi l'opération RHI (Résorption d'Habitat Insalubre) en centre-ville.

SAINTE-SUZANNE :

L'Agence est missionnée pour mettre au point un programme d'aménagement du secteur de la Grotte : il s'agira de valoriser les abords du Temple et de la Grotte : espaces publics, promenade. Un effort particulier sera porté sur les logements alentour dans le cadre de l'OPAH.

Les brèves des études urbaines

Missions auprès des communes



SELONCOURT :

Aménagement de la rue de Berne : la commune a choisi le cabinet d'architecte Philippe Régnier pour réaménager cet axe. Après en avoir défini le programme, l'Agence participe au groupe de travail pour le suivi de cette étude.

SOCHAUX

Le schéma global de la commune entre dans une phase de mise en oeuvre : l'aménagement de l'entrée de ville rue de Pontarlier en constitue la première étape ; il doit intégrer un nouvel accès à l'usine pour les poids lourds. L'Agence travaille à ce dossier avec le service Infrastructure des Automobiles Peugeot.

VALENTIGNEY :

Protocole d'accord du quartier des Buis : signé en juillet, il doit maintenant être mis en oeuvre. Il est prévu une restructuration du secteur Godard avec notamment la démolition du bâtiment 3 et une réflexion portant à la fois sur le bâti et sur les espaces de proximité des bâtiments 2,4,5,6.

Mission d'ensemble sur la commune : (voir Lettre d'AUD précédente) l'étude de programmation et de faisabilité d'accueil de jardins familiaux et de logements individuels rue de la Novie (acquisition et locatif) est très largement engagée. L'Agence participe aux groupes de travail pour l'aménagement des voies rue Oehmichen, rue des Glaces et rue de Mathay, en collaboration avec la DDE. Une étude pour la construction d'une nouvelle bibliothèque est également programmée.

VOUJEAUCOURT :

Dans le cadre de l'aménagement du centre Est de la commune, que l'Agence a pour mission de coordonner, une passerelle cycles piétons sur le Doubs marquera la première mise en oeuvre de l'étude.



Le coin de l'observatoire

Situation de l'emploi dans le DUPM (28 communes et 123 517 habitants)

Indicateurs	dernière valeur connue	variation sur 1 an %	tendance sur 1 an	Part DPM/ Doubs (%)
Effectifs salariés - stock	31/12/94			
Nbre de salariés totaux	46 218	+ 0,5	→	37,2
dont nbre de salariés hommes	32 710	- 0,3	→	42,3
dont nbre de salariés femmes	13 508	+ 2,5	→	28,7
dont nbre de salariés de l'industrie et du BTP	31 174	- 3,1	→	46,5
dont nbre de salariés du commerce et des services privés	15 044	+ 8,9	→	26,3
<i>sources : ASSEDIC, traitement INSEE - données rectifiées 1994 (effectifs salariés du secteur privé)</i>				
(dans la zone d'emploi de Montbéliard)	30/09/96			
Nbre de salariés frontaliers	946	(8,6 % des frontaliers franc-comtois)		

Situation du marché du travail dans le DUPM

	31/03/97	variation sur 1 an %	tendance	part DPM %
Nbre de demandeurs d'emploi fin de mois cat. 1 (Nouveau calcul)	6 888	+ 9,41	↗	31,6
Structure du chômage				
%* de femmes	51,4	+ 6,3	↗	31,1*
% d'inscrits depuis un an et plus	37,6	+ 25,8	↗	34,9*
% de moins de 25 ans (*% dans total DEFM cat. 1)	21,2	+ 7,5	↗	34,9*
<i>sources : DRTE FP</i>				
Nbre de bénéficiaires du RMI	31/09/97 2 264	+ 6,6	↗	37,9
<i>sources : Mission RMI/MSA, CAF Besançon, CAF Montbéliard</i>				
Taux de chômage* dans la zone d'emploi (%) (225 communes et 198 070 habitants)	31/09/97 11,7			

* estimation trimestrielle de taux de chômage par zone d'emploi, mesuré par l'INSEE : le numérateur (chômeur au sens du BIT), est fourni, en mars de chaque année, par l'enquête d'emploi. Il est ensuite régionalisé et départementalisé à partir de statistiques de demandeurs d'emploi de l'ANPE. La population active, qui figure au dénominateur, intègre les personnes actives ayant un emploi (salarié ou non salarié), les militaires du contingent et aussi les chômeurs. Chômage et population active sont "désaisonnalisés", afin de mettre en évidence les tendances à court terme.

Entreprises dans le DUPM

Indicateurs	dernière valeur connue	Evolution sur un an (%)	tendance	part DUPM/ FC (%)
Etablissements	01/08/97			
Nombre d'établissements	3 466	- 1,7	→	
dont établissements ayant au moins un salarié	2 036	- 0,9	→	11,2
dont établissements sans salariés	1 363	- 1,5	→	
dont "autres" (taille non déclarée)	67	- 23,9	↘	
dont établissements industriels et du BTP (avec salariés)	538	+ 0,7	→	10,9
dont établissements du commerce et des services (avec salariés)	1 498	- 1,4	→	11,4
<i>sources : INSEE (répertoire SIRENE - champ ICS (Industries Commerces Services))</i>				

Enseignement public dans le DUPM

Indicateurs	1997/1998	Evolution sur un an (%)	tendance	part DUPM/Doubs (%)
Effectifs du premier cycle des collèges	7 795	- 4,7	↘	32,0
Effectifs du second cycle général et technologique des lycées	4 110	- 0,4	↔	33,3
Effectifs des classes post-bac des lycées	553	- 6,9	↘	25,1
Effectifs du second cycle professionnel des lycées	2 260	+ 2,5	↗	39,2
Total des effectifs des établissements scolaires du secondaire	14 718	- 2,6	↘	33,0

Logements et construction dans le DUPM

Indicateurs	dernière valeur connue		tendance	part DUPM/Doubs (%)
	1990	sur 8 ans (%)		
Nbre de logements totaux	48 689	- 0,6	↔	23,7
Nbre de logements vacants	3 204	- 19,0	↘	26,7
Taux de logements vacants	6,5 %	- 1,5 points	↘	5,8 (tx Doubs) <i>sources : INSEE/ RGP</i>
	01/01/97	sur 1 an (%)		
Nbre de logements HLM	15 339	+ 0,4	↔	43,0
Nbre de logements HLM vacants	839	+ 1,0	↔	65,6
Taux de logements HLM vacants	5,5 %	+ 0,5 points	↔	3,5 (tx Doubs)
Niveau moyen loyer HLM	165 (F/m ²)	+ 3,8	↗	166 F/m ² (Doubs) <i>sources : DRE/HLM</i>
Activité de la construction	1996	sur 1 an (v.a.) (%)		
Nbre de logements autorisés DUPM	294	- 147		<i>sources : SICLONE</i>
Aide à la pierre	1996	sur 1 an (v.a.) (%)		
Nbre de PLA*	97	+ 49,2	↗	
Nbre de PALULOS*	310	+ 5,1	↗	41,3
Nbre PLA-TS	14	- 41,7	↘	
Financement global Etat (PLA/PALULOS/PLA-TS)	11 583 880 F	+ 16,0	↗	40,7
Nbre de PAH*	187	+ 64,0	↗	
Nbre de logements ANAH*	172	+ 25,5	↗	<i>sources : DRE</i>

- * **PLA** : Prêt Locatif Aidé ; sert à financer le logement social neuf.
- * **PALULOS** : Prime à l'Amélioration de Logements à Usage Locatif et Occupation Sociale ; sert à la réhabilitation de logements HLM.
- * **PLA-TS** : Prêt Locatif Aidé Très Social.

- * **PAH** : Prime à l'Amélioration de l'Habitat pour des propriétaires occupants en secteur privé à faibles ressources.
- * **ANAH** : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat ; Subvention pour les propriétaires bailleurs en secteur privé.

Fiscalité dans le DUPM (16/12/97)

Indicateurs	1993	
Nombre de foyers fiscaux	60 437	
Revenu moyen net imposable	80 100	<i>sources : INSEE/FIDEL</i>
Nombre établissements de crédit et automates bancaires	1996	Part DUPM/Doubs (%)
Banques	17	33,0
Banques mutualistes et coopératives	23	21,0
Caisses d'épargne	9	26,0
Guichets automatiques et distributeurs de billets	48	25,5

sources : Banque de France